



(Traduit de la production)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES DE VENEZUELA A L'AMBASSADEUR DU CANADA A VENEZUELA

Le Ministre des Relations extérieures de Venezuela à l'Ambassadeur du Canada à Venezuela

Ministère des Relations Extérieures  
Direction de la politique économique

CARACAS, le 29 septembre 1958.

4587-D-

CARACAS (Venezuela)  
L'AMBASSADEUR

J'ai l'honneur d'accuser réception à Votre Excellence de votre Note n° 8 en date du 13 septembre 1958, concernant le modus vivendi qui régit les relations commerciales entre le Canada et le Venezuela. Je tiens à vous remercier de la clarté et de la précision de votre exposé. Le modus vivendi mentionné, ainsi que votre proposition de renouvellement, ont été soumis à l'attention du Gouvernement canadien en ce qui concerne le modus vivendi mentionné, ainsi que votre proposition de renouvellement. Je suis heureux de faire connaître à Votre Excellence que le Gouvernement vénézuélien est du même avis quant à l'utilité de garder le modus vivendi en vigueur. Je suis autorisé, en conséquence, à consentir au renouvellement proposé par votre Excellence. Votre Excellence voudra bien agréer un tel renouvellement. Je tiens à vous remercier de l'attention que vous avez portée à la question. Je suis heureux de faire connaître à Votre Excellence que le Gouvernement vénézuélien est du même avis quant à l'utilité de garder le modus vivendi en vigueur. Je suis autorisé, en conséquence, à consentir au renouvellement proposé par votre Excellence. Votre Excellence voudra bien agréer un tel renouvellement. Je tiens à vous remercier de l'attention que vous avez portée à la question.

J. L. ARIAS MENDI

Mon Excellence  
Monsieur José Loreto Arias Mendi  
Ambassadeur extraordinaire  
CARACAS

Mon Excellence  
Monsieur Richard Plant Bower  
Ambassadeur extraordinaire  
et plénipotentiaire du Canada  
CARACAS